

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2004-2007

de l'École de musique Vincent-d'Indy

Avril 2005

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 19 avril 2005

Madame Kathleen Caissy
Directrice générale
École de musique Vincent-d'Indy
626, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5

Objet : Plan d'aide à la réussite 2004-2007

Madame la Directrice générale,

À sa réunion du 12 avril 2005, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le plan d'aide à la réussite 2004-2007 de l'École de musique Vincent-d'Indy.

Comme elle l'avait annoncé dans le bilan qu'elle a dressé de l'application de son plan de réussite antérieur, l'École a procédé à une nouvelle analyse de sa population étudiante afin de faire ressortir les obstacles à leur réussite et plus particulièrement à leur diplomation.

Afin de soutenir la réussite des cours et la réinscription à la troisième session, l'École reconduit les mesures du plan précédent qu'elle avait jugées efficaces et en reprend certaines autres qu'elle a aménagées; le plan s'est enrichi de mesures qui visent plus spécifiquement à favoriser la diplomation des élèves. En outre, le nouveau plan comporte des moyens pour soutenir les enseignants dans le développement de leurs habiletés pédagogiques. Ce nouveau plan tient compte des préoccupations que l'École avait mentionnées dans son bilan de l'application de son dernier plan d'aide à la réussite.

La Commission considère que le nouveau plan de réussite permettra à l'École de musique Vincent-d'Indy de bien soutenir la réussite et la diplomation de ses élèves.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche